

dimanche 15 mars 2020

# Fermeture d'Aix-Marseille Université pour l'ensemble de la communauté universitaire

## A partir du lundi 16 mars

Intégralité des sites

**Sans attendre les prochaines consignes ministérielles et dans un souci de préservation de la santé des étudiants et des personnels, le Président Éric Berton a adressé ce midi un mail à l'ensemble des étudiants et personnels d'Aix-Marseille Université leur demandant de NE PAS se rendre au bureau demain jusqu'à nouvel ordre, et de rester à domicile. Le plan de continuité des activités pédagogiques et administratives sera déployé dès cette semaine.**

Cette mesure concerne donc toutes les structures, composantes, services centraux et communs et laboratoires de recherche sauf ceux impliqués dans la recherche sur COVID-19, et qui travaillent sur la résolution de cette crise sanitaire. Les personnels concernés par les plans de continuité d'activités seront contactés sous 48 heures par mail pour les modalités pratiques de télétravail.

Ces mesures restrictives qui s'imposent à tous sont également évoquées par arrêté publié ce jour au Journal Officiel : <https://bit.ly/2IMtjD1>

Prenez soin de vous et de vos proches, en respectant scrupuleusement les consignes édictées par les autorités sanitaires !

Pour plus d'informations sur les dispositions relatives au COVID-19 au sein d'Aix-Marseille Université : <https://www.univ-amu.fr/node/3085>

CONTACTS PRESSE :

**Aix-Marseille Université**  
**Delphine Bucquet**

Directrice de la communication

[delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)

04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32



Rejoignez le réseau